

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

**École nationale supérieure d'architecture
de Marseille**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 27/11/2023



Au nom du comité d'experts¹ :
Laurent Devisme, président

Pour le Hcéres² :
Stéphane Le Bouler, président par interim

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation des formations.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Marseille a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Monsieur Laurent Devisme, professeur à l'ENSA Nantes.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Jean Didier Bergilez, vice-doyen de l'enseignement au sein de la Faculté d'architecture de l'université libre de Bruxelles, membre expert de la « commission des Arts plastiques – session Architecture » de la Fédération Wallonie-Bruxelles, enseignant agrégé et architecte ;

M. Philippe Dufieux, professeur des universités à l'ENSA Lyon.

M. François Andrieux, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Propos liminaire :

L'École nationale supérieure d'architecture de Marseille a déposé son projet d'offre de formation avant d'avoir reçu et d'avoir pu prendre connaissance du rapport d'évaluation de l'école et de ses formations en phase bilan.

Présentation

L'école nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA-M) propose un enseignement organisé en trois cycles selon le schéma LMD (licence-master-doctorat) et délivre trois diplômes en demande de renouvellement d'accréditation : le diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence ; le diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de master ; et le doctorat, délivré conjointement avec Aix-Marseille Université (AMU). Elle délivre également l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). Une convention avec AMU permet de former des étudiants dans un cursus visant à obtenir un double diplôme d'architecte et d'ingénieur délivré par Polytech Marseille.

L'ENSA-M dispose de trois unités de recherche : le laboratoire INAMA, le laboratoire PROJECT(s) et l'unité mixte de recherche (UMR) Modèles et simulations pour l'architecture et le patrimoine (MAP Gamsau).

En 2020-2021, l'ENSA-M a accueilli 1 005 étudiants (573 étudiants en DEEA, 422 étudiants en DEA et 10 doctorants). Son équipe pédagogique est composée de 62 enseignants et 45 enseignants-chercheurs. Le personnel administratif et de soutien à la recherche compte 51 agents.

L'école déménagera à la rentrée 2023 dans le bâtiment de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT), situé aux abords de la gare Marseille Saint-Charles, et qui procède de son rapprochement physique avec l'École nationale supérieure de paysage et avec l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional d'Aix-Marseille Université, lesquels conserveront chacun leur autonomie.

Analyse globale

La demande d'accréditation de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle, déposée par l'ENSA-M s'inscrit dans la continuité du programme de formation antérieur avec de légères modifications, sans restructuration substantielle.

Les modifications du programme de formation se concentrent principalement sur la clarté, la lisibilité et la cohérence de celui-ci, ainsi que sur la complémentarité des enseignements dans les deux cycles. En DEEA, une attention particulière est portée à l'intégration plus fine des enjeux de la transdisciplinarité des enseignements et à l'équilibre de la formation. Le cycle du DEA propose une restructuration des domaines d'études offrant l'opportunité d'une plus grande articulation de la formation à la recherche et un enrichissement de l'introduction à la diversité des métiers de l'architecture. De manière complémentaire, une attention aux rythmes de travail et aux perspectives de l'internationalisation de la formation est également portée. L'ENSA-M semble avoir pris toute la mesure de cette dernière question par la définition d'une véritable politique d'ouverture à l'international, qu'il s'agisse de la mobilité des étudiants comme des coopérations scientifiques et pédagogiques, qu'il reste toutefois à prioriser.

Si la rédaction du dossier d'accréditation n'a pu prendre en compte les conclusions issues de l'évaluation du bilan de la période révolue par le Hcéres, on soulignera néanmoins quelques convergences entre les modifications envisagées par l'ENSA-M et les recommandations de l'évaluation : entre autres, la consolidation de la transdisciplinarité en 1^{er} cycle, la prise en charge de la question des mobilités et de l'internationalisation de la formation, la prise en considération de la surcharge de travail et du temps étudiant, la structuration de l'introduction à la recherche en 2^e cycle, ou encore le travail sur la visibilité de la formation en 2^e cycle également.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

Des propositions concrètes engageantes et quelques ambitions à rendre encore opérationnelles. L'ENSA-M propose de conforter les orientations pédagogiques déjà existantes en restructurant les programmes des deux cycles en vue d'une plus grande articulation et cohérence entre les enseignements. En cycle DEEA, l'ENSA-M entend réorganiser thématiquement et annuellement son programme en veillant à faire du projet et de l'approche transdisciplinaire les piliers de la formation. Ce programme est soutenu par une nouvelle coordination pédagogique des enseignements (par semestre, année et progressivité sur la licence).

En cycle DEA, les domaines d'études sont restructurés pour affirmer les axes stratégiques et thématiques prioritaires de l'école, en veillant à l'intégration complète du parcours recherche. Ceux-ci confortent pleinement les spécificités de l'ENSA-M et rendent par ailleurs plus claire la continuité LMD (en lien également avec les laboratoires de recherche). La volonté de donner aux axes stratégiques de l'école une plus grande lisibilité au niveau du 2^e cycle, à travers notamment la refonte des séminaires, rend le lien entre l'enseignement et la recherche beaucoup plus apparent. Le comité recommande un affichage clair de l'articulation du mémoire d'initiation à la recherche et du séminaire avec un niveau d'exigence élevé et des modalités pédagogiques et d'évaluation communes.

Le dossier d'accréditation confirme par ailleurs les intentions évoquées lors de la phase d'évaluation de l'ENSA-M avec la création d'un nouveau pôle administratif « relations internationales » et l'engagement d'un nouveau responsable assurant le développement et la coordination des échanges. L'ENSA-M propose par ailleurs une diversification opportune des enseignements autour des métiers de l'architecture.

Si ces modifications apparaissent très engageantes, réalistes et opérationnelles, d'autres intentions, tout aussi pertinentes, se distinguent par le manque de propositions directement matérialisables. Du moins, le présent rapport ne permet pas d'en mesurer l'effectivité. On soulignera entre autres l'ambition d'une plus grande articulation entre les formations (initiales, double cursus, formation professionnelle continue, HMONP, etc.), l'ajustement des formats et des heures des enseignements pour une plus grande efficacité, le déploiement des partenariats et des relations avec le monde socio-économique au sein de l'IMVT. Il faut regretter que les contours des mutualisations pédagogiques et partenariales envisagées avec l'IMVT restent aussi flous alors même que le bâtiment est sur le point d'être livré. Si les attentes sont fortes en matière de croisements disciplinaires autour de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, il semble au demeurant que l'ENSA-M doive clairement afficher ses spécificités à travers ses domaines de compétences et d'excellence. Cette dernière remarque passe par la restructuration de son offre de formation et la redéfinition de son positionnement institutionnel, mais aussi par la mise en œuvre d'outils spécifiques susceptibles de développer des liens privilégiés avec les différents milieux professionnels.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

Une école attentive aux enjeux d'une organisation pédagogique de qualité de ses formations. Dans la suite de son autoévaluation, l'ENSA-M a identifié clairement un certain nombre d'enjeux et d'objectifs relatifs aux spécificités de l'enseignement de l'architecture et de ses déclinaisons et ses singularités au sein de l'école. Divers chantiers caractérisent cette attention continue. On distinguera entre autres les propositions relatives à une nouvelle organisation du calendrier semestriel afin de lutter contre les effets de la « charrette » (avec une proposition de désynchronisation des enseignements), une réflexion judicieuse sur les différents formats et pratiques pédagogiques qui nourrissent l'enseignement du projet et de l'architecture (par exemple les déclinaisons autour du travail individuel, commun ou collaboratif), le déploiement de l'enseignement des langues ou encore les projets de formations courtes ou en alternance (encore à préciser). Si la question des formats et des pratiques pédagogiques se révèle déterminante, la créativité pédagogique ne doit pas occulter la nécessité d'enseignements structurants à l'échelle des formations, notamment au niveau du DEEA à l'image de grands cours s'étendant sur les trois premières années. Le devenir de la formation professionnelle continue méritera d'être toujours suivi précisément au regard des ambitions affichées par l'ENSA-M en termes d'insertion professionnelle.

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

Attractivité, réussite et devenir des étudiants : des enjeux dans l'angle mort. Au vu du dossier d'accréditation, les questions de l'attractivité, de la réussite et du devenir de l'offre de la formation ne sont pas considérées comme une priorité explicite. On soulignera cependant qu'il est possible de décrypter en creux certains de ces enjeux comme effets collatéraux d'autres chantiers de l'école. En ambitionnant une ouverture plus large auprès de ses interlocuteurs et ses partenaires, en envisageant l'IMVT comme nouveau point de rencontre avec le monde extérieur, en soutenant la mise en place de *l'incubateur* au sein de celui-ci, en pérennisant le projet *Tremplin*, en entamant une réflexion sur la place du stage dans la formation, en réformant et diversifiant ses enseignements liés aux métiers de l'architecture, ou encore en réactivant l'observatoire de l'insertion des étudiants, l'ENSA-M ne sous-estime pas ces objectifs et ces enjeux dans sa politique.

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

Une amélioration des dispositifs d'évaluation existants. L'ENSA-M et sa direction des études avaient déjà, préalablement, mesuré l'importance des dispositifs d'évaluation de la formation et de ses enseignements. En tentant d'améliorer l'efficacité du dispositif semestriel d'évaluation des enseignements, mais également en pérennisant le questionnaire adressé aux jeunes diplômés de l'ENSA-M, celle-ci confirme son engagement dans ce domaine. Le projet *Tremplin* précité sera sans aucun doute un relais positif.

En outre, l'ENSA-M mise également sur une politique volontariste d'accompagnement et de formation au métier d'enseignant en vue de soutenir son équipe pédagogique actuelle et à venir. L'engagement d'un gestionnaire RH avec cet objectif comme priorité confortera cette politique.

L'ENSA-M s'est également engagée à privilégier le recrutement d'enseignants habilités à diriger des recherches et à accompagner les enseignants souhaitant s'engager dans un tel projet, cela devrait permettre à terme de rendre plus apparent le lien entre enseignement et recherche, de renforcer les dynamiques des laboratoires, et d'assurer à la filière doctorale de nouveaux développements.

Conclusion

Points forts

- Une autoréflexivité à l'œuvre et un principe d'évaluation continue de l'équipe de l'ENSA-M suscitant des pistes d'amélioration du programme de formation actuel (transdisciplinarité, politique internationale, enseignement de/par la recherche, ouverture à la diversification des métiers de l'architecture, etc.) ;
- Une poursuite de la consolidation de l'équipe administrative en vue de soutenir les projets pédagogiques (pôle international, RH, etc.) ;
- Une réflexivité sur la gouvernance adaptée à ces objectifs.

Points faibles

- Une faible présence de l'IMVT dans la réflexion sur l'offre et le projet pédagogiques et sur les potentielles collaborations entre différentes cultures disciplinaires ;
- Quelques nobles intentions pédagogiques, mais peu traduites en dispositifs clairs (pour exemple : ajustement des formats et des heures d'enseignement, articulation entre les différentes formations proposées, etc.) ;
- Un adossement à la recherche qui reste à confirmer.

Recommandations

- Veiller à intégrer, dans les ambitions et les nouveaux dispositifs pédagogiques, l'inscription de l'école dans l'ensemble formé par l'IMVT ;
- Poursuivre le travail d'autoévaluation en identifiant clairement ce qui relève des enjeux relatifs à la réussite et au devenir des étudiants ;
- Veiller à identifier les moyens et les outils nécessaires à la réalisation de l'ensemble des intentions pédagogiques.

Avis d'accréditation des formations

Formation du 1^{er} cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
Diplôme d'études en architecture (DEEA)	Grade L	Favorable

Formation du 2^e cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
Diplôme d'État d'architecte (DEA)	Grade M	Favorable

Observations de l'établissement

Marseille, le 26 octobre 2023

A l'attention de
Mesdames et Messieurs les experts,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur du hceres,

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Mesdames et messieurs les experts,

Dans le prolongement des échanges fructueux qui ont pu voir lieu au moment de la visite du comité d'expertise du Haut Conseil, le rapport relatif aux formations vient compléter le rapport d'auto-évaluation, le rapport sur l'établissement et la matière produite au sein des groupes de travail initiés pour mener le travail d'écriture du nouveau programme avec toutes les communautés de l'école. Les pistes de travail énoncées dans le rapport sont bien identifiées.

En retour du rapport, je souhaite souligner que l'IMVT marque une étape déterminante pour l'ensa.m : l'implantation au cœur de la ville, là où se concentrent les enjeux de transition écologique (dans ses dimensions environnementales, sociales, économiques et culturelles) est hautement symbolique quant au rôle des architectes, mais aussi des paysagistes et des urbanistes, face aux défis à relever pour les villes, en particulier dans le contexte méditerranéen.

La transdisciplinarité déjà très présente dans nos formations est ici renforcée par le rassemblement de trois disciplines : architecture, urbanisme et paysage, disciplines complémentaires dans la fabrique de la ville de demain.

Cette étape de création de l'IMVT doit ainsi trouver sa déclinaison dans des enseignements renouvelés et un programme pédagogique qui donne une large part au projet, en particulier dans les tissus bâtis existants – que ce soit les centres-villes ou les quartiers périphériques, zones commerciales, tissus pavillonnaires, friches industrielles – dans une approche transdisciplinaire.

Par ailleurs, la communauté des enseignants-chercheurs initie déjà depuis quelques temps, avec l'appui de la direction et la direction des études, des projets pédagogiques partagés à l'instar du dernier workshop commun « Les noyaux villageois » qui s'est déroulé du 16 au 20 janvier 2023 et qui a rassemblé durant une semaine les étudiants des trois écoles, encadrés par des enseignants des trois établissements. Une restitution croisée des travaux s'est déroulée en fin de workshop et a permis de jeter des bases de travail pour de futurs projets communs et d'autres croisements dans nos maquettes pédagogiques.

Les perspectives de développement restent cependant importantes. Ainsi, l'IMVT ouvre des opportunités de travailler ensemble qui restent à approfondir. De nombreux sujets sont à aborder en commun, comme ceux liés à la vie étudiante, la précarité, les aides, les journées portes ouvertes communes, mais aussi les conférences IMVT, les territoires d'exploration communs, les sujets d'actualité dont nos écoles peuvent se saisir, les liens qui nous unissent dans le cadre de l'écriture du prochain programme pédagogique.

Les passages entre formations devraient aussi être facilités, voire des modules partagés. Des jurys et encadrements croisés sont déjà initiés (en workshops, en jurys de PFE).

De même, sur le plan de la recherche, l'installation dans le pôle recherche devrait faciliter l'émergence de travaux de recherche partagés et nourrissant également les activités d'enseignement et de diffusion. Les partages entre doctorants devraient aussi être renforcés.

Concernant les partenariats, chacun des établissements possède son propre réseau de partenaires professionnels et institutionnels. Là encore, l'IMVT devrait permettre de les partager en s'appuyant sur un ancrage territorial déjà fort, même s'il n'est pas encore complètement identifié IMVT. A ce titre, l'absence de structure juridique attachée à l'IMVT devra être interrogée dans les années à venir.

Enfin, sur les enjeux dits qualifiés dans le rapport comme étant « dans l'angle mort », nous gardons bien entendu en ligne de mire l'observatoire de l'insertion des étudiants de notre établissement et la mise en place de l'incubateur, projets qui doivent se développer dans les mois à venir. Nous avons déjà mis en place plusieurs dispositifs qui vont permettre de suivre le parcours professionnel de nos diplômés (questionnaire annuel à destination des *alumni*, élaboration annuelle d'un annuaire des diplômés, programmation d'évènements et de formations par le biais de Tremplin, etc.).

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ces propositions de correction et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Hélène CORSET MAILLARD

Directrice



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

